



Rapport annuel 2007
Swiss Life (Luxembourg) S.A.

Sommaire



Sommaire

- 05 Éditorial
- 07 Organes de Swiss Life (Luxembourg) S.A., Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances
- 08 Rapport de gestion sur l'exercice 2007 du Conseil d'administration
à l'Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2008**
- 08 Vie de l'entreprise
- 11 Les commentaires sur l'exercice 2007
- 15 Remerciements
- 16 Rapport du Réviseur d'Entreprises
- 18 Comptes annuels**
- 18 Bilans au 31 décembre 2007 et 2006
- 20 Comptes de profits et pertes pour les exercices se clôturant les 31 décembre 2007 et 2006
- 22 Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2007



Comptes annuels révisés pour l'exercice
se clôturant le 31 décembre 2007



Éditorial



L'année 2007 a été le témoin de fluctuations importantes sur les marchés financiers, induisant un repli général de l'assurance vie luxembourgeoise au dernier semestre. Dans ce contexte et après plusieurs années de croissance exceptionnelle du chiffre d'affaires, le volume remarquable des primes en 2006 constituait une réalisation difficilement renouvelable pour Swiss Life au Luxembourg. Ces éléments expliquent le recul de l'encaissement en 2007.

L'année est pourtant incontestablement positive. Elle marque en effet une évolution importante des activités de Swiss Life à partir du Grand-Duché. Ainsi, le renforcement de ses relations avec plusieurs entités du groupe tout au long de l'année s'est conclu en décembre par l'intégration des pôles d'activités d'assurance collective et d'assurance individuelle respectivement au sein des structures supranationales Swiss Life Corporate Solutions et Swiss Life Private Placement. Cette nouvelle organisation va permettre le développement de synergies à l'échelle du groupe et notamment renforcera le transfert de bonnes pratiques et le partage des compétences. En contribuant à l'excellence fonctionnelle poursuivie par Swiss Life, elle ouvre de nouvelles perspectives non seulement pour notre groupe, mais aussi et surtout pour nos clients.

En assurance de groupe, la réunion des activités luxembourgeoises et du Swiss Life Network permettra de consolider l'offre de solutions d'assurance collective destinées à des multinationales.

En assurance individuelle, le groupe Swiss Life pourra à l'avenir proposer, à une clientèle internationale fortunée, une offre élargie de solutions d'assurance vie de gestion privée distribuées à partir du Luxembourg, du Liechtenstein et de Singapour.

Cependant, nos objectifs ambitieux ne seront réalisés qu'avec le concours de nos équipes. Nous sommes conscients que la qualité de notre offre repose sur elles et restons intimement convaincus qu'elles représentent nos ressources les plus précieuses.

C'est pourquoi nous avons continué à investir dans le capital humain et poursuivrons nos efforts en 2008. Nous restons ainsi attentifs au développement des compétences de nos collaborateurs et à leur engagement dans l'entreprise. Un engagement sur lequel nous avons toujours pu compter et qui, couplé avec le professionnalisme et l'efficacité dont ils font preuve quotidiennement, constitue la meilleure garantie de succès pour nos clients.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Schmid', written in a cursive style.

Margrit Schmid

Présidente du Conseil d'administration

Avril 2008



Valeurs

Ambition Nous sommes le spécialiste international de l'assurance vie, de la prévoyance et de la gestion de patrimoine.

Mission Notre vocation est d'aider les gens à assurer leur avenir sur le plan financier, toute leur vie durant.

Valeurs

Expertise Nous proposons d'excellentes solutions dans le domaine de la prévoyance financière. Cet atout repose sur nos compétences professionnelles et sur une expérience de longue date.

Proximité Nous sommes proches de nos clients et partenaires et connaissons leurs besoins. Cette proximité nous permet de proposer des solutions optimales et ciblées.

Ouverture Nous privilégions un dialogue direct et ouvert, à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise. Ce comportement crée une relation de confiance dans notre travail.

Transparence Nous communiquons explicitement et offrons des produits et services clairs. Cette qualité procure un sentiment de sécurité à nos clients et partenaires.

Engagement Nous nous engageons avec enthousiasme pour que nos clients, collaborateurs et actionnaires atteignent leurs objectifs. Cet engagement constitue le fondement de relations à long terme et nous permet d'assumer notre responsabilité citoyenne.

Organes de Swiss Life (Luxembourg) S.A., Compagnie Luxembourgeoise d'Assurances

Conseil d'administration

Jusqu'au 3 décembre 2007

Bruno Pfister

Chief Executive Officer International du groupe Swiss Life
Président

Margrit Schmid

Head of Swiss Life Network
Administratrice

Patrick Schols

Chief Executive Officer de Swiss Life au Luxembourg
Administrateur

Beat Hubacher

Chief Compliance Officer du groupe Swiss Life
Chief Executive Officer de Banca del Gottardo au
Luxembourg
Administrateur (depuis le 22 mars 2007)

Depuis le 3 décembre 2007

Margrit Schmid

Chief Executive Officer de Swiss Life Corporate Solutions
Présidente

Jacques Richier

Chief Executive Officer de Swiss Life en France
Vice-président

Beat Hubacher

Delegate for Corporate Mandates du groupe Swiss Life
Administrateur

Beat Reichen

Branch Manager de Swiss Life Private Placement
au Luxembourg
Administrateur

David Brandt

Head of Human Resources de Swiss Life au Luxembourg
Administrateur

Direction

Patrick Schols

Chief Executive Officer (jusqu'au 31 décembre 2007)

Margrit Schmid

Chief Executive Officer (à partir du 1^{er} janvier 2008)

Hocine Berrane

Director IT & Organisation

Pierre Dubru

Employee Benefits Director

Peter Jeurissen

Business Development Director (jusqu'au 31 décembre 2007)

Raphaël Warland

Technical & Financial Director

Révision

L'Assemblée générale ordinaire du 7 juin 2007 a désigné pour une année, comme Réviseur d'Entreprises,
PricewaterhouseCoopers S.à r.l., Luxembourg.

Vie de l'entreprise

Pour le marché de l'assurance vie au Luxembourg, l'année 2007 s'est terminée dans un contexte difficile, qui a eu une incidence négative sur l'encaissement des compagnies luxembourgeoises d'assurance vie. Swiss Life n'a pas échappé à cette tendance et malgré un début d'année positif, le chiffre d'affaires est en repli par rapport à l'année précédente. Ainsi, l'encaissement s'est élevé à 309,198 millions d'euros contre 534,869 millions d'euros en 2006. Cependant, le volume de primes de 2006 constituait une réalisation exceptionnelle, après plusieurs années de progression continue du chiffre d'affaires, et il devenait difficile de poursuivre un tel rythme de croissance.

Par ailleurs, Swiss Life a connu une progression importante de son résultat. Le bénéfice s'élève à 3,478 millions d'euros en 2007.

La diminution du chiffre d'affaires trouve son origine dans certains produits de l'assurance individuelle. Pour cette activité, l'année 2007 a été synonyme de développement de nouveaux marchés et de nouveaux produits, lesquels seront pleinement exploités à partir de 2008.

En parallèle, une étape supplémentaire a été franchie dans la stratégie de diversification des canaux de distribution et des produits proposés. L'année 2007 a vu l'approfondissement des relations entre les entités du Luxembourg et du Liechtenstein et le développement de matériel commercial commun, préfigurant la nouvelle stratégie du groupe annoncée en décembre.

Ainsi, le groupe Swiss Life pourra à l'avenir se positionner comme un acteur de premier plan dans le domaine de l'assurance vie de gestion privée en proposant, au travers de la structure supranationale Swiss Life Private Placement, des solutions destinées à une clientèle internationale fortunée, et distribuées à partir du Luxembourg, du Liechtenstein et de Singapour.

En ce qui concerne l'assurance de groupe, Swiss Life au Luxembourg a maintenu et même renforcé sa position de leader sur le marché local. De nouvelles relations ont été nouées avec des entreprises de la place, permettant de reconduire l'encaissement de 2006 qui bénéficiait pourtant de primes uniques exceptionnelles.

L'appréciation exprimée par les entreprises reste par ailleurs excellente. En témoignent aussi bien les résultats de l'enquête réalisée par nos soins en cours d'année, que le *HR One Best Pension Solutions Award* décerné à Swiss Life pour la 5^e année consécutive.

Swiss Life a également intensifié sa collaboration avec le Swiss Life Network pour proposer des solutions de prévoyance et retraite aux entreprises multinationales. Réunis à partir de 2008 au sein de l'organisation supranationale Swiss Life Corporate Solutions, ils disposent d'une offre complète de solutions d'assurance collective pour des groupes internationaux.

À côté de l'accent porté sur la prévoyance et retraite, et sur la croissance, l'excellence fonctionnelle figure parmi les axes stratégiques réaffirmés par le groupe en décembre 2007. Au Luxembourg, différentes mesures ont déjà contribué à l'amélioration de l'efficacité tout au long de l'année. Mentionnons d'abord l'environnement de travail, dont la qualité contribue à l'efficacité de nos équipes. Ainsi, le personnel s'est redéployé d'une manière plus fonctionnelle et le parc informatique a été renouvelé. Swiss Life a également poursuivi l'automatisation des processus. Enfin, pour mieux gérer la multitude de projets qui ont été lancés, un *Project Management Office* veille désormais au développement et à l'application de méthodologies adéquates.

En filigrane de notre réussite se trouve la mise en pratique des valeurs du groupe. Nous avons donc multiplié les initiatives en termes de proximité, tant envers nos clients qu'envers nos partenaires. Les exemples les plus marquants sont les deux enquêtes de satisfaction menées en 2007 et adressées, pour l'une à nos clients en assurance de groupe et pour l'autre, à nos partenaires en assurance individuelle internationale.

La première a déjà induit plusieurs nouveaux développements et améliorations de nos services. Citons la mise en place de nouvelles fonctionnalités en ligne pour les affiliés à un régime complémentaire de pension et bénéficiant d'un contrat Swiss Flex-Invest. D'autres actions sont en cours et aboutiront dans le courant de l'année 2008.

La proximité a été également à l'honneur au sein de l'entreprise au travers d'initiatives telles que l'*Employee Commitment Survey*. Organisée annuellement à l'échelle du groupe Swiss Life, l'enquête auprès des employés a une nouvelle fois permis d'apprécier l'engagement des collaborateurs au sein de l'entité luxembourgeoise, lequel a de nouveau progressé.

En matière de sécurité et de confidentialité, Swiss Life peut aussi compter sur cet engagement. Et dans ce domaine, l'année 2007 a vu franchie une nouvelle étape, avec la formalisation de règles strictes de sécurité au travers de la *Politique de sécurité* de Swiss Life au Luxembourg. Celle-ci est une illustration du niveau de professionnalisme que nous souhaitons maintenir.

Pour y contribuer, nous avons aussi poursuivi le renforcement de nos équipes et participé, pour la première fois en 2007, au salon de recrutement *Talent for Luxembourg*. La consolidation de notre présence au Grand-Duché s'accélérera en 2008, afin de relever les défis ambitieux dessinés par la nouvelle stratégie du groupe.

En effet, si l'année 2007 revêtait une importance particulière pour le groupe Swiss Life qui célébrait son 150^e anniversaire, la fin d'année et l'annonce de la nouvelle stratégie marque aussi une nouvelle étape dans l'intégration internationale de ses activités. Le Luxembourg est appelé à y tenir un rôle important dès 2008. Nul doute que l'année qui débute sera riche en nouveaux challenges et opportunités.



Les commentaires sur l'exercice 2007

1. Considérations générales

Swiss Life (Luxembourg) S.A. clôture l'exercice 2007 par un bénéfice de 3,478 millions d'euros. Le progrès de plus de 80 % par rapport à l'année précédente (1,907 millions d'euros) trouve essentiellement sa source dans :

- l'augmentation du résultat sur risque sous l'effet conjugué de la hausse des primes et de la diminution de la sinistralité observée tant sur le risque décès que sur le risque invalidité ;
- la nette croissance du résultat financier, suite aux plus-values réalisées ;
- la détérioration du résultat sur frais, attribuable pour une large part aux premiers coûts liés à la réorganisation des activités du groupe au Luxembourg.

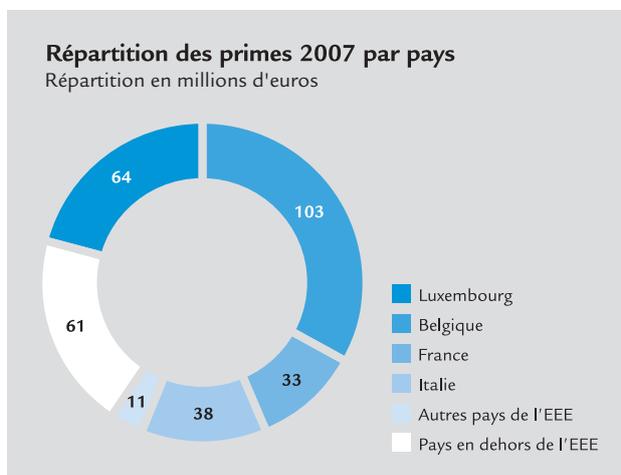
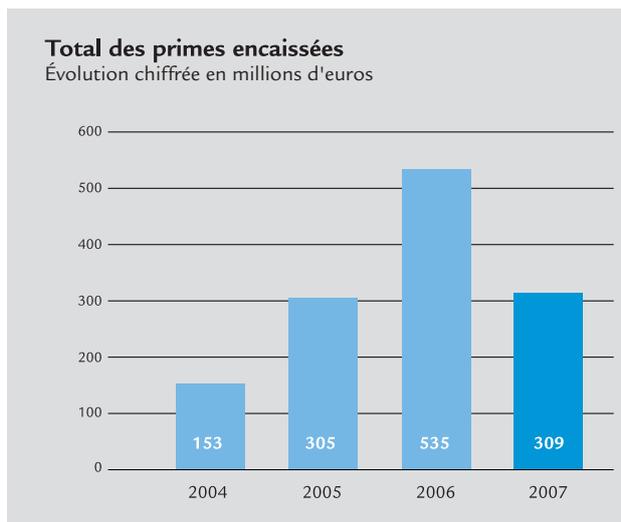
En assurance collective, les primes sont stables par rapport à 2006, ce qui constitue néanmoins une performance excellente ; en effet, l'encaissement de 2006 qui bénéficiait pourtant d'éléments exceptionnels (primes uniques importantes) a pu être pratiquement reconduit.

Le chiffre d'affaires en assurance individuelle est par contre en forte diminution, celle-ci étant localisée en fonds dédiés, alors que les produits liés à des fonds collectifs internes ou externes progressent.

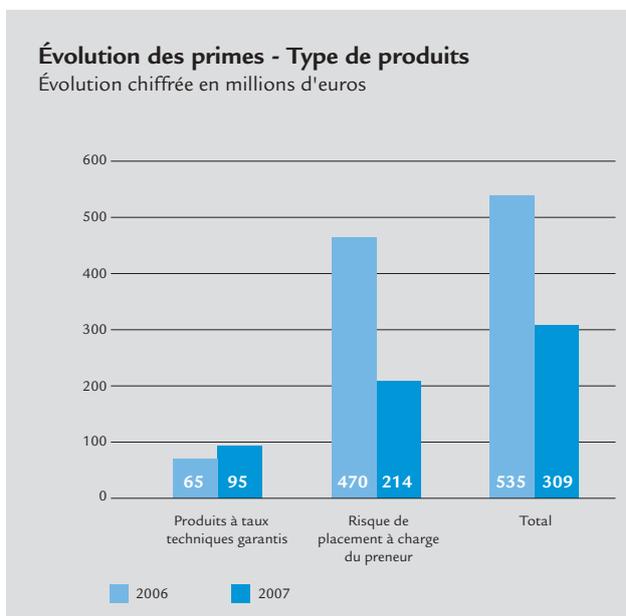
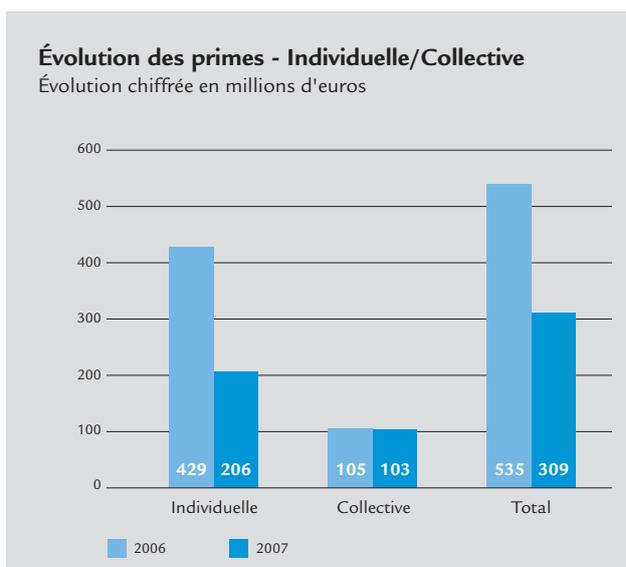
2. Opérations d'assurances

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 309,198 millions d'euros, soit une diminution de 42 % par rapport à 2006.

Les graphiques ci-après illustrent l'évolution de l'encaissement sur les quatre derniers exercices, ainsi que la ventilation des primes par pays d'engagement.



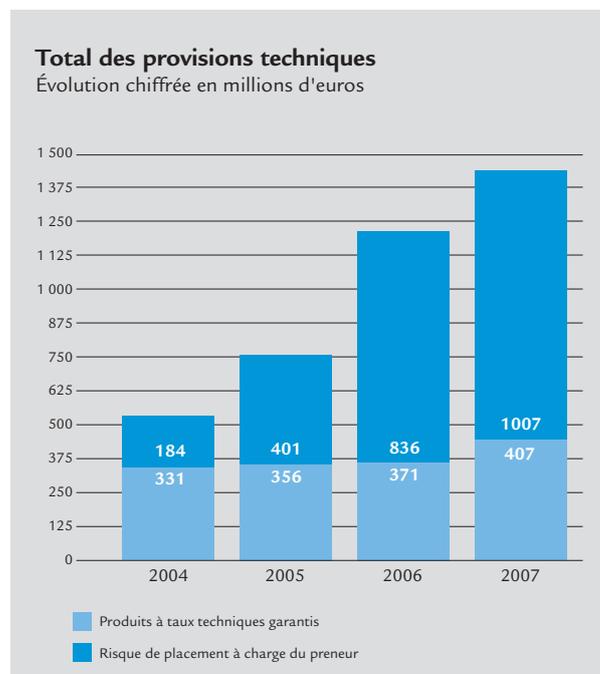
L'évolution des primes de 2006 à 2007 selon les types de produits est représentée dans les graphiques suivants, commentés plus loin.



En 2007, l'encaissement des produits à taux techniques garantis par l'assureur est en forte hausse (+47 %) par rapport à 2006. Cette progression est concentrée sur l'assurance collective (+48 % par rapport à 2006), tandis que l'assurance individuelle progresse de 43 %.

À l'inverse, on observe une diminution globale de 54 % pour les produits dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance. Tous les segments sont concernés et la répartition est la suivante :

- diminution de 52 % en collective, mais rappelons que 2006 bénéficiait de primes uniques exceptionnelles ;
- diminution de 55 % en individuelle : les fonds dédiés sont en recul de 65 %, alors que les produits liés à des fonds collectifs internes et des fonds externes sont en croissance de 29 %.



Au 31 décembre 2007, les provisions techniques des contrats à taux garantis s'élèvent à 407,031 millions d'euros, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent. Les contrats dont le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance voient, quant à eux, leurs provisions techniques progresser de 20 % et dépasser le seuil d'un milliard d'euros.

Ainsi, les provisions techniques globales de la compagnie s'élèvent désormais à un montant global de 1,414 milliard d'euros.

Enfin, les prestations payées sont en augmentation de 22 % (100,112 millions d'euros contre 82,176 millions d'euros en 2006).

3. Produits financiers

Les produits nets des placements s'élèvent à 20,742 millions d'euros contre 17,318 millions d'euros en 2006, l'exercice 2007 bénéficiant de plus-values réalisées sur ventes d'OPC pour un montant de 2,283 millions d'euros.

4. Description et gestion des principaux risques

La gestion des risques principaux auxquels la société est exposée s'inscrit directement dans la politique en vigueur au sein du groupe Swiss Life. Une évaluation quantitative et qualitative de l'ensemble des risques est ainsi réalisée semestriellement. Par ailleurs, les risques financiers sont suivis sur base mensuelle. Quant à l'allocation des actifs, elle résulte également d'un processus périodique dont un des objectifs vise à assurer le respect des limites de risque fixées, notamment en privilégiant des titres de bonne qualité. Au niveau opérationnel, un plan de continuité est en place, qui permettrait de poursuivre les opérations de gestion en cas d'indisponibilité ou de pannes informatiques sérieuses au niveau des installations habituelles.

5. Bénéfice de l'exercice et proposition de répartition

L'exercice sous revue dégage un bénéfice après impôt de 3 478 312 euros.

Compte tenu du solde reporté de l'exercice 2006 de 154 752 euros, le solde à disposition de l'Assemblée générale s'élève à 3 633 064 euros.

Nous vous proposons d'affecter ce montant selon la répartition suivante :

- Dotation à la réserve légale :	EUR	173 915
- Dotation à la réserve libre :	EUR	2 552 663
- Dotation à la réserve indisponible pour raison fiscale (*) :	EUR	423 680
- Reprise de réserve indisponible pour raison fiscale (**):	(EUR	517 194)
- Dividende à verser aux actionnaires :	EUR	0
- Report à nouveau :	EUR	1 000 000

(*) conformément à l'article 174 bis de la Loi de l'Impôt sur le Revenu permettant d'imputer l'impôt sur la fortune sur sa propre base.

(**) récupération de dotation de réserve indisponible pour raison fiscale échue soit la dotation à la réserve indisponible de l'exercice 2001 (maintien de la réserve indisponible durant cinq années d'imposition suivant l'année de demande de constitution) et transfert vers les réserves libres.



Remerciements

15

Nous tenons à remercier nos clients pour la confiance qu'ils nous ont une nouvelle fois témoignée en 2007.

Nous adressons également nos vifs remerciements à chacun de nos partenaires, ainsi qu'à nos collègues du groupe Swiss Life, pour leur précieuse collaboration.

Enfin, nous remercions chaleureusement nos collaborateurs, dont l'engagement et le professionnalisme ne se sont pas démentis tout au long de l'année et qui nous permettent d'aborder nos nouveaux défis avec optimisme.

Le Conseil d'administration
Strassen, le 25 avril 2008

Rapport du Réviseur d'Entreprises

Aux Actionnaires de Swiss Life (Luxembourg) S.A.

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2007, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Swiss Life (Luxembourg) S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2007, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Réviseur d'entreprises

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le Réviseur d'entreprises prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Swiss Life (Luxembourg) S.A. au 31 décembre 2007, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers S.à r.l.
Réviseur d'entreprises
Représentée par

Luxembourg, le 26 mai 2008



Mervyn R. Martins

Bilans aux 31 décembre 2007 et 2006

(exprimés en euros)

Actif

	Notes	2007	2006
Capital souscrit non versé	10	7 436 806	7 436 806
Actifs incorporels	3(b), 4	75 353	59 381
Placements			
Placements dans des entreprises liées et participations	3(d), 5	99 526	99 526
Autres placements financiers	3(e), 6		
- <i>Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans les fonds communs de placements</i>	3(f)	12 002 142	6 596 214
- <i>Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe</i>	3(g)	398 472 762	369 375 509
- <i>Autres prêts</i>	7	264 137	155 392
		410 838 567	376 226 641
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance vie dont le risque est supporté par eux	3(h)	1 006 923 835	835 929 404
Part des réassureurs dans les provisions techniques			
Provision d'assurance vie		475 382	509 881
Créances			
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur	3(i), 8		
- <i>les preneurs d'assurance</i>		7 001 235	5 086 487
- <i>les intermédiaires d'assurance</i>		103 194	430 261
Créances nées d'opérations de réassurance			
- <i>à recevoir sur sinistres</i>		728 914	2 380 771
- <i>autres créances</i>		1 360 079	43 890
Autres créances		1 652 779	1 535 891
		10 846 201	9 477 300
Autres éléments d'actif			
Actifs corporels et stocks	3(c)	479 015	166 456
Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		19 305 256	19 777 643
		19 784 271	19 944 099
Comptes de régularisation			
Intérêts et loyers acquis non échus		9 427 193	8 589 938
Frais d'acquisition reportés	3(j), 9	6 177 507	4 335 975
Autres comptes de régularisation		712 449	491 844
		16 317 149	13 417 757
Total de l'actif		1 472 697 564	1 263 001 269

Bilans au 31 décembre 2007 et 2006

(exprimés en euros)

Passif

	Notes	2007	2006
Capitaux propres	10		
Capital souscrit		15 000 000	15 000 000
Réserves			
- Réserve légale	11	618 228	522 865
- Autres réserves		7 919 041	6 446 548
Résultats reportés		154 752	615 353
Résultat de l'exercice		3 478 312	1 907 254
		27 170 333	24 492 020
Passifs subordonnés			
Emprunt subordonné	8	6 500 000	6 500 000
Provisions techniques	3(k), 12		
Provision pour primes non acquises		702 335	667 282
Provision d'assurance vie		386 942 014	357 931 131
Provision pour sinistres		10 653 873	8 925 307
Provision pour participations aux bénéfices et ristournes		8 732 550	4 002 394
		407 030 772	371 526 114
Provisions techniques relatives à l'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	3(k), 12	1 006 923 835	835 929 404
Provisions pour autres risques et charges	3(l)		
Provisions pour impôts		3 340 454	3 443 380
Autres provisions	13	300 000	0
		3 640 454	3 443 380
Dépôts reçus des réassureurs		475 381	509 881
Dettes	3(m), 8, 14		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 136 318	8 955 129
Dettes nées d'opérations de réassurance			
- Primes rétrocédées à payer		10 086 174	7 712 051
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		4 400 154	2 878 430
		20 622 646	19 545 610
Comptes de régularisation	3(n)	334 143	1 054 860
Total du passif		1 472 697 564	1 263 001 269

Comptes de profits et pertes pour les exercices se clôturant les 31 décembre 2007 et 2006

(exprimés en euros)

	Notes	2007	2006
Compte technique de l'assurance vie	15		
Primes acquises, nettes de réassurance			
Primes brutes émises	16	309 197 624	534 868 553
Primes cédées aux réassureurs		-9 537 823	-7 842 722
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, nette de réassurance		-36 538	18 801
		299 623 263	527 044 632
Produits des placements			
Produits des autres placements			
- Produits provenant d'autres placements		19 575 796	19 104 314
Profits provenant de la réalisation de placements		7 071 708	2 584 218
		26 647 504	21 688 532
Plus-values non réalisées sur placements	3(h)	27 674 497	20 280 917
Autres produits techniques, nets de réassurance		1 003 404	1 436 906
Charge des sinistres, nette de réassurance			
Montants payés			
- Montants bruts		-100 111 547	-82 175 740
- Part des réassureurs		728 914	2 380 771
Variation de la provision pour sinistres			
- Montant brut		-1 844 300	-5 010 796
		-101 226 933	-84 805 765
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance			
Provision d'assurance vie			
- Montant brut		-206 979 778	-455 685 971
- Part des réassureurs		-34 499	66 880
		-207 014 277	-455 619 091
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance		-7 084 072	-2 188 388
Frais d'exploitation nets			
Frais d'acquisition	17	-11 228 852	-5 909 006
Variation du montant des frais d'acquisition reportés		1 842 556	533 913
Frais d'administration	3(p)	-8 174 248	-5 542 018
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		1 331 630	24 492
		-16 228 914	-10 892 619
Charges des placements			
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêts		-2 462 622	-2 710 133
Corrections de valeur sur placements		-158 340	-47 752
Pertes provenant de la réalisation des placements		-3 284 632	-1 612 503
		-5 905 594	-4 370 388
Moins-values non réalisées sur placements	3(h)	-12 519 463	-9 232 150
Autres charges techniques, nettes de réassurance		-149 276	-137 472
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	3(o)	-1 468 383	-430 518
Résultat du compte technique de l'assurance vie		3 351 756	2 774 596

Comptes de profits et pertes pour les exercices se clôturant les 31 décembre 2007 et 2006

(exprimés en euros)

	Notes	2007	2006
Compte non technique			
Résultat du compte technique de l'assurance vie		3 351 756	2 774 596
Produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance vie	3(o)	1 468 383	430 518
Autres charges y compris les corrections de valeur		-500 000	0
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires		-88 940	-1 260 223
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		4 231 199	1 944 891
Charges exceptionnelles		-638 775	0
Résultat exceptionnel		-638 775	0
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		-114 112	-37 637
Résultat de l'exercice		3 478 312	1 907 254

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2007

1. Généralités

Swiss Life (Luxembourg) S.A. (« la société ») est une entreprise d'assurance constituée au Grand-Duché de Luxembourg le 27 mars 1985 sous forme de société anonyme. La société a pour objet de faire au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, pour elle ou pour compte de tiers, toutes opérations d'assurance et de réassurance de la branche « Vie » soit :

(a) Les opérations d'assurance

- en cas de décès
- en cas de vie, avec ou sans contre-assurance
- mixte
- se rapportant aux garanties que comportent à titre accessoire les assurances sur la vie et qui, à la suite de maladie ou d'accident, notamment en cas d'invalidité, prévoient une prestation non indemnitaire et complémentaire à la question principale.

(b) Les opérations de capitalisation

(c) La gestion de fonds collectifs de retraite et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus désigné.

En outre, la société peut prendre tous intérêts et participations dans toutes autres sociétés ou entreprises d'assurance de nature à favoriser les opérations sociales, notamment par la création de sociétés spéciales, apports, fusions, souscriptions ou achats d'actions, d'obligations ou autres titres, achats de droits sociaux, ou encore par tous traités d'union ou autres conventions quelconques.

2. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'administration.

Sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, la société est exemptée d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2007. Par conséquent, en conformité avec les prescriptions légales, ces comptes annuels ont été préparés sur une base non consolidée pour approbation par l'Assemblée générale des actionnaires.

3. Résumé des principales politiques comptables

Les principales politiques comptables adoptées par la société sont les suivantes :

(a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

(b) Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement au taux de 33,33 % par an en ce qui concerne les frais d'établissement, au taux de 16,67 % à 50 % par an pour les logiciels et au taux de 10 % pour le fonds de commerce.

(c) Actifs corporels immobilisés

Les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les actifs corporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants :

Installations générales	10 % - 25 %
Machines électroniques	20 % - 33,3 %
Machines	20 % - 33,3 %
Mobilier	10 % - 33,3 %

(d) Placements dans des entreprises liées et participations

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises sur lesquelles une influence dominante est exercée directement ou indirectement par la société ou la société-mère. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de la société par la création d'un lien durable.

Les parts dans les entreprises liées et les participations sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les parts dans des entreprises liées et les participations font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

(e) Autres placements financiers

Les autres placements financiers sont évalués au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation dont les administrateurs estiment qu'elle revêt un caractère durable, les autres placements financiers font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

(f) Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans les fonds communs de placements

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans les fonds communs de placements sont évaluées

à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition historique et la valeur de réalisation. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au coût d'achat. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, sont maintenues même lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

(g) Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants :

- *L'écart positif (agio)* entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge de manière échelonnée sur la durée de détention du titre ;
- *L'écart négatif (disagio)* entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté en résultat de manière échelonnée pendant toute la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

En cas de dépréciation dont les administrateurs estiment qu'elle revêt un caractère durable, les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

(h) Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance vie dont le risque est supporté par eux

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture et la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur de marché correspond soit à la valeur boursière du placement soit à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimée avec prudence et bonne foi.

3. Résumé des principales politiques comptables (suite)

(i) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

(j) Frais d'acquisition reportés

Le report des frais d'acquisition relatifs aux contrats d'assurance vie, présenté à l'actif, est basé sur le calcul de la provision d'assurance vie.

(k) Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat.

Provision d'assurance vie

La provision d'assurance vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets des primes futures, est calculée séparément pour chaque contrat. Les bases techniques et les méthodes dont il a été fait application pour le calcul des provisions d'assurance vie au bilan sont indiquées dans le rapport actuariel annuel communiqué à l'autorité prudentielle.

Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre connu de la compagnie, et sont évaluées globalement et forfaitairement pour les sinistres survenus mais non encore déclarés à la clôture de l'exercice.

Provision pour participations aux bénéficiaires et ristournes

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel de primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

Provisions techniques relatives à l'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

(l) Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Les engagements relatifs au régime complémentaire de pension en faveur du personnel sont comptabilisés dans les provisions techniques.

(m) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

(n) Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

(o) Produits des placements alloués transférés au compte non technique

Les produits des placements alloués du compte technique de l'assurance vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

(p) Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéfices et ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

(q) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

4. Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Frais de constitution	Frais d'augmentation de capital	Logiciels	Fonds de commerce	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Valeur brute au 01/01/2007	13 898	143 244	296 306	128 905	582 353
Entrées de l'exercice	0	0	61 565	0	61 565
Sorties de l'exercice	0	0	0	0	0
Valeur brute au 31/12/2007	13 898	143 244	357 871	128 905	643 918
Corrections de valeur cumulées au 01/01/2007	(13 898)	(143 244)	(236 925)	(128 905)	(522 972)
Corrections de valeur de l'exercice	0	0	(45 593)	0	(45 593)
Corrections de valeur cumulées au 31/12/2007	(13 898)	(143 244)	(282 518)	(128 905)	(568 565)
Valeur nette au 31/12/2007	0	0	75 353	0	75 353
Valeur nette au 31/12/2006	0	0	59 381	0	59 381

5. Placements dans des entreprises liées et participations

Les mouvements de l'exercice sur les placements dans des entreprises liées et les participations se présentent comme suit :

	Participations
	EUR
Valeur brute au 01/01/2007	99 526
Entrées de l'exercice	0
Sorties de l'exercice	0
Valeur brute au 31/12/2007	99 526
Corrections de valeur cumulées au 01/01/2007	0
Corrections de valeur	0
Corrections de valeur cumulées au 31/12/2007	0
Valeur nette au 31/12/2007	99 526
Valeur nette au 31/12/2006	99 526
Valeur actuelle au 31/12/2007	262 226

5. Placements dans des entreprises liées et participations (suite)

La valeur actuelle des placements dans des entreprises liées et participations est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'administration.

Les entreprises dans lesquelles la société détient au moins vingt pour cent du capital sont les suivantes :

	Pourcentage de détention	Valeur comptable au 31/12/2007	Capitaux propres au 31/12/2006	Résultat de l'exercice au 31/12/2006
		EUR	EUR	EUR
Esofac International S.A. Résidence Val Fleuri II 37, rue Michel Engels Luxembourg	30 %	44 621	424 541	19 545
SLGB Management S.A. 23, avenue de la Porte Neuve Luxembourg	24 %	54 905	561 931	111 821
Total		99 526		

6. Autres placements financiers

La valeur actuelle au 31 décembre 2007 des postes « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable » et « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » est respectivement de 12 502 666 euros et de 391 992 252 euros.

La valeur actuelle du portefeuille-titres est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'administration.

Le montant de l'amortissement agio/disagio de l'exercice 2007 s'élève respectivement à 1 471 895 euros pour l'agio et à 758 587 euros pour le disagio.

La partie restante nette à amortir au 31 décembre 2007 se chiffre à 11 995 522 euros.

7. Autres prêts

Les autres prêts sont couverts par une garantie sur la police souscrite par l'emprunteur.

8. Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

Le détail de ces postes est le suivant :

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
	EUR	EUR
Créances		
Créances nées d'opérations de réassurance	2 033 694	0
Dettes		
Dettes nées d'opérations de réassurance	9 812 975	0
Emprunts obligataires		
- dont emprunts subordonnés	6 500 000	
Autres dettes	1 476 945	14 000

9. Frais d'acquisition reportés

Les mouvements des frais d'acquisition reportés survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	EUR
Frais d'acquisition nets au début de l'exercice	4 335 975
Écart de conversion - variation nette	(1 024)
Variation nette des entrées et amortissements de l'exercice	1 842 556
Frais d'acquisition nets à la clôture de l'exercice	6 177 507

10. Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	Dividendes distribués
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Au 31/12/2006	15 000 000	522 865	6 446 548	615 353	1 907 254	0
Affectation du résultat 2006	0	95 363	1 472 493	(460 601)	(1 907 254)	800 000
Mouvements de l'exercice 2007	0	0	0	0	3 478 312	0
Au 31/12/2007	15 000 000	618 228	7 919 041	154 752	3 478 312	800 000

Le capital souscrit au 31 décembre 2007 s'élève à 15 000 000 d'euros représenté par 15 000 actions sans valeur nominale, le capital libéré s'élève à 7 563 194 euros.

11. Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5 % pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social. La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

12. Provisions techniques

	Provision pour primes non acquises	Provision d'assurance vie	Provision pour sinistres	Provision pour participations	Provisions techniques*	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Valeur à la clôture du bilan au 31/12/2006	667 282	357 931 131	8 925 307	4 002 394	835 929 404	1 207 455 518
Écart de conversion	(1 485)	(4 741 448)	(115 734)	(4 404)	(2 233 016)	(7 096 087)
Reprise au bilan d'ouverture au 01/01/2007	665 797	353 189 683	8 809 573	3 997 990	833 696 388	1 200 359 431
Mouvement de l'exercice 2007	36 538	33 752 331	1 844 300	4 734 560	173 227 447	213 595 176
Valeur à la clôture du bilan au 31/12/2007	702 335	386 942 014	10 653 873	8 732 550	1 006 923 835	1 413 954 607

* relatives à l'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance.

13. Autres provisions

Une provision pour réorganisation de 300 000 euros a été constituée afin de mettre en œuvre l'intégration des activités d'assurance collective et individuelle au sein des nouvelles structures supranationales Swiss Life Corporate Solutions et Swiss Life Private Placement.

14. Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

À l'exception de l'emprunt subordonné qui a une durée résiduelle supérieure à un an mais inférieure à cinq ans, toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

15. Résultats de l'activité d'assurance vie

La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance vie peut être présentée comme suit :

	2007 Assurance vie
	EUR
Primes individuelles	206 194 277
Primes au titre de contrats groupe	103 003 347
Primes périodiques	104 817 970
Primes uniques	204 379 654
Primes de contrats sans participations aux bénéfices	1 235 305
Primes de contrats avec participations aux bénéfices	93 522 300
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les preneurs d'assurance	214 440 019
Solde de réassurance	- 7 511 778

16. Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes en assurance directe, soit 309 197 624 euros, se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits :

	2007 Assurance vie
	EUR
Souscription au Grand-Duché de Luxembourg	64 127 306
Souscription dans d'autres pays de l'EEE	184 418 357
Souscription dans d'autres pays hors de l'EEE	60 651 961

17. Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à 7 707 637 euros (2006 : 3 521 675 euros) et est repris dans le poste des frais d'acquisition.

18. Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2007 s'est élevé à 65, représenté par les catégories suivantes :

Catégories	Nombre de personnes
Dirigeants	5
Cadres	33
Employés	26
Ouvriers	1

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

	EUR
Salaires et traitements	5 888 542
Charges sociales	424 300
- dont pensions	299 287

19. Rémunérations allouées aux administrateurs et aux membres du Comité de direction

Les tantièmes ou autres rémunérations alloués aux membres du Conseil d'administration s'élèvent à 0 euro charges patronales incluses.

Les rémunérations allouées aux membres du Comité de direction de la société s'élèvent à 996 198 euros charges patronales incluses.

20. Honoraires du Réviseur d'Entreprises

Les honoraires du Réviseur d'Entreprises pour l'année se clôturant le 31 décembre 2007 s'élèvent à 105 950 euros (2006 : 99 500 euros) en relation avec le contrôle légal des comptes annuels, l'établissement du Rapport Distinct et les reportings à la maison-mère.

21. Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2007, la société avait des engagements comme suit :

	EUR
Crédit-bail sur matériels informatiques	115 991
Crédit-bail sur véhicules	208 107
Crédit-bail sur matériel téléphonique	9 768
Contrat de bail	2 115 234

22. Fonds collectifs de retraite

Actif

	EUR
Placements	
Autres placements financiers	
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans les fonds communs de placements	16 105 757
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	7 457 206
Autres éléments d'actif	
- Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse	3 812 473
Comptes de régularisation	
- Intérêts et loyers acquis non échus	81 370
- Autres comptes de régularisation	0
	27 456 806

Passif

	EUR
Provisions techniques	
Provisions techniques relatives à l'assurance vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	27 456 806
	27 456 806

23. Informations relatives aux impôts

La société Swiss Life (Luxembourg) S.A. est soumise à la législation fiscale en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg.

24. Informations relatives aux sociétés consolidées

La société Swiss Life (Luxembourg) S.A. est incluse dans les comptes consolidés de Swiss Life Holding, société anonyme de droit suisse, ayant son siège social à CH 8022 Zurich, General-Guisan-Quai 40 (Suisse), constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Les comptes consolidés sont disponibles au siège social de Swiss Life (Luxembourg) S.A.

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir

Ce rapport annuel contient des informations concernant Swiss Life qui portent sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement à l'avenir. Toutes les informations se fondent sur les données dont Swiss Life dispose au moment de la rédaction du rapport annuel.

Ce rapport annuel est également disponible en anglais. Le texte français fait foi.

Conception et réalisation

Kosmo, Luxembourg

Crédits photographiques

Swiss Life, Zurich



SwissLife
Prêts pour l'avenir.



Swiss Life
25, route d'Arlon
L-8009 Strassen
B.P. 2086
L-1020 Luxembourg
T +352 42 39 59-1
F +352 26 43 40
www.swisslife.lu